NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5400432 - Marais de la Seudre

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5400432

1.3 Appellation du site

Marais de la Seudre

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

09/07/2015

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 09/08/2006

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000639251

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,08361°

Latitude : 45,78028°

2.2 Superficie totale

13983 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

28%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
17	Charente-Maritime	72 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
17021	ARVERT
17058	BOURCEFRANC-LE-CHAPUS
17064	BREUILLET
17079	CHAILLEVETTE
17093	CHATEAU-D'OLERON
17140	DOLUS-D'OLERON
17151	EGUILLE
17155	ETAULES
17485	GRAND-VILLAGE-PLAGE
17185	GUA
17219	MARENNES HIERS BROUAGE
17247	MORNAC-SUR-SEUDRE
17265	NIEULLE-SUR-SEUDRE
17351	SAINT-JUST-LUZAC
17409	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN
17411	SAINT-TROJAN-LES-BAINS

17421	SAUJON
17452	TREMBLADE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		140,01 *(1 %)*		G	B	B	B	B
1130 *Estuaires*		3148 *(22,51 %)*		M	A	C	B	B
1150 *Lagunes côtières*	X	2136 *(15,28 %)*		G	B	B	C	B
1160 *Grandes criques et baies peu profondes*		0 *(0 %)*		G	D			
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		61 *(0,44 %)*		G	C	C	C	B
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		582 *(4,16 %)*		G	C	C	C	B
1320 *Prés à Spartina (Spartinion maritimae)*		11 *(0,08 %)*		G	C	C	B	B
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		2029 *(14,51 %)*		G	A	C	C	B
1410 *Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)*		1312 *(9,38 %)*		G	B	C	B	B
1420 *Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)*		144 *(1,03 %)*		G	B	C	C	B
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		3 *(0,02 %)*		G	D			
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		0 *(0 %)*		G	D			
2180		10		G	D			

Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale		*(0,07 %)*						
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		57 *(0,41 %)*		M	C	C	C	B
6420 *Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion*		4 *(0,03 %)*		M	A	C	A	A
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		15 *(0,11 %)*		M	D			
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		280,02 *(2 %)*		G	C	C	B	C
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	2 *(0,01 %)*		G	C	C	A	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	16 *(0,11 %)*		G	C	C	C	B
9230 *Chênaies galicio-portugaises à Quercus robur et Quercus pyrenaica*		17 *(0,12 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	G	D			
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	G	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	G	C	C	C	C
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	P	G	C	C	C	C
F	1103	*Alosa fallax*	c			i	P	M	C	B	C	B
R	1220	*Emys orbicularis*	p			i	R	G	C	C	C	C

M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1356	*Mustela lutreola*	p			i	V	M	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*			i	P			X		X	
A		*Triturus marmoratus*			i	P	X		X		X	X
A		*Pelodytes punctatus*			i	P			X		X	X
A		*Bufo bufo*			i	P			X		X	
A		*Hyla meridionalis*			i	P	X		X		X	X

A		*Rana dalmatina*			i	P	X		X		X	X
A		*Lissotriton helveticus*			i	P			X			X
B		*Streptopelia turtur*	100	124	p				X		X	
F		*Anguilla anguilla*			i	P			X		X	X
M		*Neomys fodiens*			i	P			X		X	X
M		*Eptesicus serotinus*			i	P	X		X		X	
M		*Myotis nattereri*			i	P	X		X		X	X
M		*Myotis daubentoni*			i	P	X		X		X	X
M		*Nyctalus leisleri*			i	P	X		X		X	X
M		*Nyctalus noctula*			i	P	X		X		X	X
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P	X		X		X	
M		*Pipistrellus nathusii*			i	P	X		X		X	X
M		*Plecotus auritus*			i	P	X		X		X	X
M		*Plecotus austriacus*			i	P	X		X		X	X
M		*Genetta genetta*			i	P		X	X		X	
M		*Sciurus vulgaris*			i	P			X		X	
M		*Myotis alcathoe*			i	P	X		X		X	
M		*Pipistrellus kuhlii*			i	P	X		X		X	X
O		Pelophylax sp			i	P						X
P		*Anacamptis palustris*			i	P			X			
P		*Asparagus maritimus*	1	20	i	P						X
P		*Ceratophyllum submersum*			i	P						X
P		*Cochlearia anglica*			i	P						X

P		*Cynanchum acutum*			i	P						X
P		*Limonium auriculae-ursifolium*			i	P						X
P		*Limonium ovalifolium*			i	P			X			
P		*Ranunculus ophioglossifolius*			i	P						X
P		*Ranunculus trilobus*			i	P						X
P		*Salix arenaria*			i	P						X
P		*Trifolium michelianum*			i	P						X
P		*Trifolium ornithopodioides*			i	P						X
P		*Gladiolus communis subsp. byzantinus*	10	100	i	P						X
R		*Lacerta bilineata*			i	P			X		X	
R		*Podarcis muralis*			i	P	X		X		X	
R		*Hierophis viridiflavus*			i	P			X		X	
R		*Natrix maura*			i	P			X		X	
R		*Natrix natrix*			i	P			X		X	
R		*Zamenis longissimus*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	4,1 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	37,7 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	18,8 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	0,07 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1,9 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0,15 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	32,2 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	3,6 %
N15 : Autres terres arables	0,17 %
N19 : Forêts mixtes	0,31 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Complexe de milieux estuariens associant un fleuve soumis aux marées, des vasières tidales, d'anciens marais salants partiellement reconvertis pour l'aquaculture, un dense réseau de chenaux et d'étiers saumâtres et des prairies sub-halophiles, d'hydromorphie variable, pâturées ou fauchées.
Sur l'île d'Oléron les 2 exclaves du Marais d'Avail et du Marais de la Perroche possèdent des habitats peu différents : prairies hygrophiles planes, localement marécageuses à forte tendance dulcicole (nappe phréatique).

Vulnérabilité
: Diverses évolutions menacent l'avenir du site ; certaines participent d'un processus d'intensification dans l'usage du milieu tel que l'endiguement des derniers prés salés "vivants" ou la réaffectation des bassins de salines abandonnées à des activités conchylicoles fortement aménagées ; d'autres au contraire sont les conséquences d'une forte déprise, comme l'abandon du pâturage extensif des prairies ou le non entretien de certains réseaux hydrauliques.

4.2 Qualité et importance

Le complexe estuarien et salé regroupe 7 habitats de l'annexe I qui totalisent 7737 ha, soit 55,26% de la surface totale du site FR 5400432. Véritable c#ur patrimonial du site, il s'agit d'un ensemble d'habitats qui gravitent autour des flux d'eau salée/ saumâtre et dont la qualité biologique est fortement dépendante de la qualité de ces flux. Dans de nombreuses situations, ces habitats sont reliés spatialement (mosaïque, contact) et fonctionnellement, en sorte que leur état de conservation est intimement lié. Ce complexe estuarien qualifie le site comme un des grands sites estuariens de la façade sud-atlantique et de nombreuses communautés végétales et animales particulières lui sont attachées. Par ailleurs, une de ses originalités réside dans sa forte dépendance à certaines activités humaines qui ont modelé son visage et permettent encore, pour certaines, d'assurer son entretien et sa qualité : les 2136 ha de bassins, référés ici à l'habitat « Lagunes côtières », en constituent l'exemple le plus frappant.

Les prairies saumâtres constituent la matrice de nombreux autres habitats de l'annexe I et, au-delà de leur intérêt intrinsèque en tant qu'habitat menacé, forment un tissu plus ou moins dense reliant entre elles des entités séparées (bassins, par ex.). Cependant, du fait de la « jeunesse » des sols et de leur caractère encore fortement saumâtre, elles offrent moins de diversité

végétale que leurs équivalents dans les marais de Brouage ou de Rochefort. Leur état de conservation est étroitement dépendant du type d'activité agricole pratiquée (pâturage, fauche, abandon).

Le complexe para-tourbeux insulaire regroupe 2 habitats ponctuels mais d'une grande signification écologique ou à fort intérêt biogéographique. Pour le premier d'entre eux, le site constitue le seul exemple de la façade atlantique abritant cet habitat principalement méditerranéen. Quant à la cladiaie, elle représente la seule occurrence insulaire sur la façade centre-atlantique pour cet habitat plutôt continental. Localisés tous les deux dans le marais d'Avail, petite entité gérée par le Conseil Général, ils restent très dépendants du niveau de la nappe aquifère qui a permis leur formation et assure leur pérennité.

Le complexe dunaire et dulçaquicole regroupe 7 habitats totalisant seulement 118 ha, soit 0.84% de la superficie totale.
Il s'agit d'habitats marginaux pour le site, dont les biotopes sont sous-représentés au sein du site : habitats dunaires (très développés dans le site NATURA 2000 voisin FR 5400433 « DUNES ET FORETS LITTORALES DE L'ILE D'OLERON »), habitats aquatiques (très développés dans le site FR 5400431 « MARAIS DE BROUAGE ET MARAIS NORD D'OLÉRON») et habitats forestiers spécifiques (chênaie à C.tauzin, très développée dans le site FR 5400465 « LANDES DE CADEUIL »).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)	X	B
L	A02.03	Retournement de prairies		I
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	D01.02	Routes, autoroutes	X	I
L	D01.05	Pont, viaduc		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	D03.01	Zones portuaires	X	I
L	D03.02	Voies de navigation		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		I
L	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	E03	Décharges		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	F03.01	Chasse		I
M	G05.11	Mort ou blessure d'animaux par collision		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
L	G03	Centres d'interprétation		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%

4.5 Documentation

BARRET V. et JOURDE P. (Coord.), 2011 # Diagnostics écologique et socio-économique. Rapport de synthèse. Sites Natura 2000 FR5400432 « Marais de la Seudre » et FR5412020 « Marais et Estuaire de la Seudre, Ile d'Oléron ». LPO, Rochefort, 37 p.
JOURDE P. & al. 2011 - Diagnostic écologique #Inventaire Habitat/Inventaire Faune # Sites Natura 2000 FR540032 « Marais de la Seudre » et FR5412020 « Marais et Estuaire de la Seudre, Ile d'Oléron » - LPO, Rochefort, 172 p.
MERIAU S. & al. 2011 # Inventaire socio-économique Site Natura 2000 « Marais de la Seudre, Ile d'Oléron » / Inventaire et cartographie des activités et usages # Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime, La Rochelle, 146 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	0,99 %
13	Terrain acquis par un département	0,8 %
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	1,1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	10,8 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0,38 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	6 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Ile d'Oléron	*	%
38	Marais d'Avail et bois de la Parée	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Sites Natura 2000 proches :
FR5400434 Presqu'île d'Arvert
FR5412012 La Bonne Anse, marais de Bréjat et de Saint-Augustin
FR5400431 Marais de Brouage et marais nord d'Oléron
FR5410028 Marais de Brouage - Oléron
FR5400469 Pertuis Charentais
FR5402012 Plateau de Rochebonne
FR5412026 Pertuis Charentais - Rochebonne
FR5402001 Carrière de l'Enfer
FR5400433 Dunes et forêts littorales de l'île d'Oléron

Deux corridors permettent une jonction entre marais de Seudre et marais d'Arvert. Il s'agit de deux canaux homonymes, qualifiés tous deux de « canal de la Course ». Le premier matérialise la limite communale entre Chaillevette et Breuillet ; le second, en aval, celle entre La Tremblade et Breuillet (Carte 2).
Sur la rive droite de la Seudre, le canal de la Seudre à La Charente, qui constitue la limite communale entre Marennes et Saint-Just-Luzac (aval), puis le canal de la Chenolette, entre Saint-Just-Luzac et Saint-Sornin (amont), relient les marais de Brouage à l'estuaire de la Seudre.
L'estuaire de la Seudre est par ailleurs une zone d'alimentation pour les chauves-souris se reproduisant dans le site Natura 2000 de la Carrière de l'Enfer, située sur la commune de Saint-Sornin et dont le périmètre étendu jouxte celui de l'estuaire. La connexion entre les deux sites s'effectue le long du Bois des Brouards. De la fonctionnalité de ce corridor et de celui connectant l'Enfer au marais de Brouage dépend étroitement la conservation des chauves-souris.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : DOCOB Natura 2000 ZPS FR 5412020 # Marais et estuaire de la Seudre # Ile d#Oléron ZSC FR 5400432 # Marais de la Seudre
Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/271_Document de synthese_Seudre.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation